



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV9 St et Rég 2

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du 25 juillet 2024

Président : M. Sabatier Patrick

Présents : Messieurs Montagne Alain, Romojaro Mickaël et Trinquesse Jean-Louis

Assiste : Mme Francquembergue Floriane (administrative)

Début de la réunion : 10 h 00

Composition de la 3^{ème} division pour la saison 2024 – 2025

Au regard des engagements au 23 juillet 2024 et suite au PV du Comité de Direction du 9 juillet 2024, il est décidé de créer 4 groupes de D3 et de supprimer le championnat D4 pour la saison 2024-2025.

La composition de la 3^{ème} division est arrêtée en fonction :

- des décisions de la commission des statuts et règlements et obligations des clubs en date du 8 juillet 2024 (PV5 St et Rég 1)
- du PV du Comité de Direction en date du 9 juillet 2024 (PV4 CD2)
- des engagements des équipes seniors au 23 juillet 2024.

La Commission établit la liste provisoire des clubs pouvant évoluer dans le championnat départemental 3. A NOTER que cette liste est établie :

- Sous réserve des dossiers en cours de procédure,
- Sous réserve d'être en règle statutairement et financièrement.

Par ailleurs, cette liste reste soumise à l'approbation du Comité de Direction du District de l'Yonne.

1.1 Championnat Départemental 3

La commission valide l'engagement des 44 équipes :

AJ NEUVY SAUTOUR 1 - AILLANT 2 - ANDRYES 1 CHATEL CENSOIR 1 - APPOIGNY 3 - ASQUINS MONTILLOT 1 - AUXERRE SC 2 - AVALLOIN 3 - BRIENON 1 - CERISIERS 2 - CHARBUY FLEURY 1 - CHAMPS SUR YONNE 2 - CHENY 1 - COULANGES LA VINEUSE 2 - ECN 3 - FC GATINAIS 1 - MAGNY 3 - MALAY LE GRAND 2 - MIGENNES 2 - MONETEAU 2 - MONT ST SULPICE 2 - QUARRE ST GERMAIN 1 - RAVIERES 1 - SC SENONAI 1 - SEIGNELAY 1 - SENS FP 2 - SENS JEUNESSE 2 - SEREIN AS 1 - SEREIN AS 2 - SEREIN HV 1 - SERGINES 1 - SERGINES 2 - ST DENIS LES SENS 2 - ST JULIEN DU SAULT 1 - ST SAUVEUR MOUTIERS 1 - TANLAY 1 - UF TONNERROIS 2 - TOUCY 3 - UF VILLENEUVIENNE 1 - VARENNES 2 - VARENNES 3 - VERGIGNY SAINT FLORENTIN PORTUGAIS 1 - VERGIGNY SAINT FLORENTIN

PORTUGAIS 2 - VERMENTON 2 - VINNEUF COURLON 2.

Transmet à la commission sportive pour établir les groupes de D3.

Dates limite d'engagements

Dates limite d'engagements

- Championnat Féminin : 23 août 2024
- Jeunes autres que D1 / Foot loisirs / Vétérans : 13 septembre 2024
- Féminines Loisirs : 13 septembre 2024
- Ado loisirs : 13 septembre 2024
- Futsal : 27 septembre 2024

Questions diverses

Fin de la réunion : 10 h 30.

Le Président
Sabatier Patrick

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale.
d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*